



SEANCE DU 28 JUIN 2018

Date d'envoi de la convocation : 22 Juin 2018

Nombre de membres : 221
Nombre de présents : 158
Nombre de votants : 193
(à l'ouverture de la séance)

Secrétaire de séance : Dominique HEBERT

L'an deux mille dix-huit, le **Judi 28 Juin**, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Culturel de la Hague à Beaumont-Hague à **18 h 00** sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, LEBUNETEL Gilbert suppléant de ANTOINE Joanna, ARLIX Jean (à partir de 19h05), ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BASTIAN Frédéric (jusqu'à 20h55), BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme (à partir de 19h05), LEGENDRE Michel suppléant de BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, BURNOUF Hervé, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHARDOT Jean-Pierre, LAIDET Serge suppléant de CHOLOU Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, DELESTRE Richard, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, DUPONT Claude, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMERE Christian, FEUILLY Emile, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, BELLAMY Daniel suppléant de GAUCHET Marc, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GRUNEWALD Martine, GUÉRIN Alain, HAIZE Marie-Josèphe, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise (jusqu'à 20h20), HARDY René, HAYE Laurent (jusqu'à 19h30), HEBERT Dominique, HOULLEGATTE Jean-Michel (jusqu'à 20h00), HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUET Catherine, JOLY Jean-Marc (jusqu'à 21h40), JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Noël, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence (à partir de 19h58), LEBARON Bernard, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUEVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEJAMTEL Ralph, LEMARÉCHAL Michel, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Thierry, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LEPOITTEVIN Gilbert (jusqu'à 20h00), LANGLOIS Hubert suppléant de LEQUERTIER Joël (jusqu'à 20h20), LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LESENECHAL Guy, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LINCHENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel (à partir de 19h19), MAIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARIVAUX Isabelle (jusqu'à 20h20), COUTANCEAU Martine suppléante de MARTIN Serge, MARTIN Yvonne, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri (jusqu'à 20h23), MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, PINABEL Alain, POISSON Nicolas, POUTAS Louis, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, ROUSSEL Pascal, ROUSVOAL Camille, ROUXEL André, SARCHET Jean-Baptiste, DUVAL Pierre suppléant de SCHMITT Gilles, TAVARD Agnès, THEVENY Marianne, TIFFREAU Danièle, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie, VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno (jusqu'à 19h40), VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations :

ARLIX Jean à HAMELIN Jacques (jusqu'à son arrivée à 19h05), BALDACCI Nathalie à MIGNOT Henri (jusqu'à son départ à 20h23), BASTIAN Frédéric à GOSSELIN-FLEURY Geneviève (à partir de 20h55), BELHOMME Jérôme à REBOURS Sébastien (jusqu'à son arrivée à 19h05), BESUELLE Régine à LINCHENEAU Jean-Marie CAUVIN Bernard à GRUNEWALD Martine, CHEVEREAU Gérard à LE BEL Didier, CUNY Daniel à BOURDON Cyril, D'AIGREMONT Jean-Marie à ASSELINE Yves, DELAPLACE Henry à PARENT Gérard, DIGARD Antoine à BELHOMME Jérôme (à partir de 19h05), DRUEZ Yveline à LERENDU Patrick, FEUARDANT Marc à HAMELIN Jean, FEUILLY Hervé à TIFFREAU Danièle, GESNOUIN Marie-Claude à LAINÉ Sylvie, GODEFROY Annick à LEFAIX-VERON Odile, GOSSELIN Albert à MAIGNAN Martial, GROULT André à CASTELEIN Christèle, HAMEL Bernard à LECOQ Jacques, HAMON-BARBE Françoise à ROUSVOAL Camille (à partir de 20h20), HAYE Laurent à HAMON Myriam (à partir de 19h30), HENRY Yves à JOUAUX Joël, HOULLEGATTE Jean-Michel à POUTAS Louis (à partir de 20h00), JOLY Jean-Marc à VIVIER Nicolas (à partir de 21h40), LAFOSSE Michel à FAUDEMÉR Christian, LALOË Evelynne à DUFOUR Luc, LAMOTTE Jean-François à GUERIN Alain, LAUNOY Claudie à ARRIVÉ Benoît, LE MONNYER Florence à VIVIER Nicolas (jusqu'à 19h58), LEBONNOIS Marie-Françoise à VIGNET Hubert, LEGOUPIEL Jean-Claude à AMIOT Sylvie, LEONARD Christine à NICOLAÏ Michel, LEPOITTEVIN Gilbert à CROIZER Alain (à partir de 20h00), LERECULEY Daniel à GODIN Guylaine, LESEIGNEUR Héléne à BOUILLON Jean-Michel, MARIVAUX Isabelle à LOUISET Michel (à partir de 20h20), PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, POTTIER Bernard à LETERRIER Richard, RODRIGUEZ Fabrice à GOLSE Anne-Marie, ROUSSEAU Roger à MARTIN Yvonne, SEBIRE Nelly à ROUXEL André, SOURISSE Claudine à BURNOUF Hervé, TISON Franck à FAGNEN Sébastien, VILTARD Bruno à LEPETIT Jacques (à partir de 19h40).

Excusés :

BRECY Rolande, BROQUET Patrick, DELAUNAY Sylvie, DESQUESNES Jean, FALAIZE Marie-Hélène, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GOSSELIN Bernard, GOUREMAN Paul, GUERARD Jacqueline, HUBERT Jacqueline, HUET Fabrice, JEANNE Dominique, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LATROUITE Serge, LE PETIT Philippe, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LEFRANC Bertrand, LEVAST Jean-Claude, MATELOT Jean-Louis, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, POIDEVIN Hugo, REVERT Sandrine, TARDIF Thierry.

Délibération n° 2018 - 129

OBJET : Autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) – Centre aquatique Cœur du Cotentin

Exposé

Suite à la fermeture de la piscine de Valognes, les Communautés de Communes du Val de Saïre, du Cœur du Cotentin et de Montebourg ont initié les réflexions pour la création d'un centre aquatique à Valognes.

Une étude opérationnelle a été lancée en 2012 avec le cabinet CAP Urbain, dont les différentes phases ont permis de :

- confirmer le besoin d'infrastructure de ce type sur le territoire et d'en évaluer les coûts.
- définir la programmation en fonction des attentes de la population et du potentiel de fréquentation (choix d'un bassin extérieur, d'un espace spa / hammam...)
- fixer le portage administratif et financier du projet,
- établir le programme architectural et technique.
-

Le conseil communautaire du Cœur du Cotentin, alors maître d'ouvrage de l'opération, a validé l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre le 22 décembre 2016 à la SARL Jean Guervilly.

Ce futur équipement situé à Valognes sur le site du Grand Saint-Lin (en sortie de ville vers Bricquebec) prévoit en intérieur un bassin d'apprentissage de 4 lignes d'eau et d'un espace polyvalent, un tobogan, une pataugeoire et un espace « détente ». La particularité du projet tient aux espaces extérieurs avec un bassin de 5 lignes d'eau, un pentagliss et d'éventuels jeux d'eau (en option pour le moment).

Le projet est aujourd'hui au stade APD (Avant-Projet Définitif), avec un début de travaux prévu pour fin 2018 / début 2019 et une ouverture au public en 2020.

Afin de faciliter le suivi de cette opération dont le coût au stade APD est arrêté à 14 209 520 € (valeur Avril 2018), il est proposé de créer une APCP.

Cette opération ayant reçu un commencement d'exécution en 2016, au 31 décembre 2017, 544 123 € TTC ont déjà été réglés : achats de terrains, indemnités de concours de maîtrise d'oeuvre, études géotechniques et début de rémunération du maître d'œuvre.

En conséquence, l'autorisation de programme pour 2018/2020 est arrêtée à 13 665 127 € TTC.

Les crédits de paiements à ouvrir sur la période sont répartis ainsi qu'il suit :

Année	2018	2019	2020
CP € TTC	887 137	6 306 988	6 471 002

L'opération sera financée par des subventions estimées en phase APD à 4 024 062 € (Etat, Département, Région, ADEME) et un emprunt estimé à 7 857 801 €. La participation annuelle de la collectivité serait ainsi de 1 000 005 €.

Délibération

Vu le code général des collectivités territoriales, article L 2311-3

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu l'instruction M14,

Vu l'avis favorable de la commission finances,

Considérant que le vote en autorisation de programme et crédit de paiement AP/CP est nécessaire au montage du projet de construction d'un centre aquatique sur le territoire de Cœur Cotentin,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, (Pour : 182 – Contre : 1 – Abstentions : 9) :

- **Autorise** la création d'une autorisation de programme pour la réalisation d'un centre aquatique sur le territoire de Cœur Cotentin pour une durée de 3 ans pour un montant de 13 665 127 € TTC
- **Autorise** l'ouverture de crédits de paiements ci-dessous :
 - 2018 : 887 137 € TTC
 - 2019 : 6 306 988 € TTC
 - 2020 : 6 471 002 € TTC

- **Autorise** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- **Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dit** que le Président et le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,



Jean-Louis VALENTIN

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : 12/07/2018
et publication ou notification
du : 06/07/2018

COÛT PROJET

	Coût TTC APD (avril 2018)	2018-2020 TTC	2018 TTC	2019 TTC	2020 TTC
TOTAL travaux bâtiment	10 822 920	10 822 920	0	5 411 460	5 411 460
Maîtrise d'œuvre (13% des travaux)	1 412 980	1 236 444	741 866	247 289	247 289
Etudes géotechniques	30 000	11 791	9 433	2 358	0
Missions SPS, CT, OPC,...	206 316	206 315	41 263	123 790	41 262
Indemnités concours	97 200	0	0	0	0
Assistance à Maîtrise d'ouvrage et MO interne	135 122	128 954	77 372	25 791	25 791
Honoraires	1 881 618	1 583 504	869 934	399 228	314 342
Branchements et transformateur	93 600	93 600	0	0	93 600
Publicités	24 000	21 503	17 203	4 300	0
Assurance dommages ouvrages	0	0	0	0	0
Fournitures (exploitation et signalétique)	159 600	159 600	0	0	159 600
Autres dépenses liées aux travaux	277 200	274 703	17 203	4 300	253 200
Achat terrains (surface supérieure besoin)	243 782	0	0	0	0
Provisions imprévus et révisions de prix	984 000	984 000	0	492 000	492 000
Coût Global opération HT		0			
Coût Global opération TTC	14 209 520	13 665 127	887 137	6 306 988	6 471 002